

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2018-2020

Jun 2020

C'était avec beaucoup d'émotion et d'appréhension que j'ai commencé mon mandat de présidente car le fardeau m'a semblé lourd à porter. C'est aussi avec beaucoup d'émotion que je quitte la présidence d'un club aussi prestigieux que le club de Ouagadougou. J'en étais fière. Je le suis toujours et le resterai étant convaincue que l'équipe qui prend la relève et celles qui viendront après continueront à relever les défis. Enfin de compte, le fardeau n'était pas si lourd que ça, et grâce au concours de toutes, j'estime que nous avons réalisé les objectifs du club et apporté un tant soit peu du bonheur aux couches sociales défavorisées. Merci à tous ceux qui ont donné un peu de leur temps au club, et bon courage à la nouvelle équipe.

Le programme d'activité du mandat 2018-2020 a été inspiré du programme de la Présidente Internationale et des orientations du Gouverneur du district 18 à savoir :

- Les violences contre les femmes et les jeunes filles
- La sensibilisation pour l'arrêt des mariages précoces, forcés et des mariages d'enfants.
- Le recrutement de nouveaux membres pour l'agrandissement du club.
- La visibilité et la connaissance du Zonta.

Durant la biennale, les activités menées par le club se déclinent comme suit :

1/ Tenue de nos réunions statutaires mensuelles et des élections

Au cours de la biennale, nous avons tenu avec satisfaction nos réunions statutaires. Toutefois, nous avons constaté une absence répétée chez certains membres. Mais le quota était toujours atteint et cela n'a pas entravé la bonne tenue des réunions qui sont des rencontres très importantes pour échanger sur la vie du club.

Malgré la pandémie du covid 19, les réunions ont toujours été tenu via les réseaux sociaux (WhatsApp). La dernière AG a pu être tenue avant les vacances du club autour d'un repas convivial le 11 juin 2020 tout en respectant les mesures barrières.

Egalement, les élections ont pu être tenues à bonne date.

2/ Œuvres Sociales

Comme pour les biennales précédentes, le volet Œuvres Sociales, reste la fierté du Club dont nous pouvons citer la visite à la maison Carmen Kisito. C'est un Centre d'Accueil et de Réinsertion de la Mère et de l'Enfant qui accueille les filles victime de

grossesse non désirées et rejetées par la famille. La visite effectuée dans le centre a consisté à une remise de dons en nature suivi d'un repas fraternel avec les filles mères et le personnel d'encadrement.

3/ Célébration du centenaire

Dans le cadre de l'organisation du centenaire, un comité a été mis en place et les activités suivantes ont été menées à savoir :

- L'organisation d'un panel

Le panel a été organisée le 19 novembre 2019 par les trois (03) clubs à l'occasion du 100ème anniversaire du club sous le thème : « **Les violences faites aux femmes et aux jeunes filles : Etats des lieux et perspectives au Burkina Faso** » sous la présidence de Madame la Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire. Ce panel a réuni plus d'une centaine de participants.

- ✓ La marche de plaidoyer

La marche a été conduite par la Première dame du Faso, Madame Sika KABORE à l'Assemblée nationale, le mercredi 5 février 2020 pour remettre un document de plaidoyer au Président de l'Assemblée Nationale Alassane Bala Sakandé. Le contenu du texte émane des recommandations d'un panel.

Le document remis au chef du parlement a été élaboré par des associations féminines, en collaboration avec le Ministère en charge de la femme. Il contient des propositions visant à réduire les violences faites aux femmes et aux filles. Selon l'épouse du chef de l'Etat, le club Zonta du Burkina Faso a demandé au Président SAKANDE de porter haut ce plaidoyer auprès de ses pairs sur le plan international.

L'objectif était de susciter l'engagement des parlementaires, des ministres, des leaders coutumiers et religieux et de la société civile pour promouvoir la légalité entre les sexes au Burkina Faso, renforcer les mesures et les actions dans la lutte contre les violences faites aux femmes au Burkina Faso notamment le mariage d'enfant et les violations des droits des veuves.



Photo de famille avec la Première dame Sika KABORE et le Président de l'Assemblée National, Monsieur Allassane Bala SAKANDE après la marche de plaidoyer



Rencontre avec le Président de l'Assemblée National, Monsieur

- ✓ La sensibilisation pour l'arrêt des mariages précoces, forcés et des mariages d'enfants

Cette activité réalisée en partenariat avec en partenariat avec l'Association d'Appui et d'Eveil Pugsada entre dans le cadre du financement obtenu suite à l'appel à soumission de projet initié par la Fondation du Zonta international dont le club de Ouagadougou a été bénéficiaire d'un montant de 5000 dollars soit 2 912 894 FCFA. Les actions ont été menées dans la dans la commune de Boussouma (Région du Centre Nord) et portaient sur les axes suivants :

- 1 : Le renforcement des capacités des cibles scolaires et communautaires pour la réalisation du plaidoyer ;

2 : La réalisation du plaidoyer auprès du chef coutumier « le Boussouma NABA » et auprès de l'imam de la commune tenue le samedi 29 février 2020 dans la commune de Boussouma avec les membres du club où nous avons passé toute la journée pour la réalisation de cette activité.

3 : La réalisation d'un film documentaire sur les actions de plaidoyer auprès des autorités coutumières et religieuses de la commune de Boussouma.

L'objectif de ce partenaire est de contribuer à réduire les mariages précoces et forcés et les mariages d'enfants dans la commune de Boussouma d'ici à fin 2020.



Marche de plaidoyer par les élèves de la commune de Boussouma



Echanges avec les élèves sur les parcours professionnels des membres du club de



Photo de famille avec le Dima de Boussouma après la remise du document de plaidoyer

Il faut également noter la participation financière du club au coronathon lancé par le Président de l'Assemblée Nationale.

4/ Au niveau Internationale

Nous pouvons noter la participation du club à la conférence du District tenu en avril 2019 à Abidjan et à la convention en juillet 2018 à Yokohama au Japon.

Ces rencontres ont permis de renforcer nos relations avec les clubs sœurs des autres pays.

5/ Effectifs

Durant la biennale, le Club a accueilli 7 membres dynamiques et compte à ce jour 14 membres et 04 nouveaux membres sont en cours d'enregistrement à l'international. Malheureusement, le club a perdu le 04 avril 2020 un de ses membres du nom de SONGRE Hervé intronisé le 28 janvier 2020 qui était le seul membre masculin. Le club a été très actif sur ce point lors du mandat.

6/ Visibilité

Tout au long du mandat, nous avons mis l'accent sur la visibilité à travers les télévisions, journaux et la marche de plaidoyer. A travers toutes ses activités et pendant les intronisations, notre club a mis l'accent sur la visibilité du zonta.

Conclusion

Le mandat s'est déroulé dans un contexte sécuritaire pas très favorable. Nous n'avons pas pu réaliser la journée de la rose et sommes entrain de réfléchir sur un nouveau concept de la journée car le concept actuel n'est plus attractif.

Toutefois, nous nous réjouissons de la tenue des activités citées plus haut et de l'augmentation du nombre des membres. Ce qui montre une nouvelle dynamisation du club.

La Présidente 2018/2020

Y. Sonia Mayeule ZAGHRE/MINOUNGOU